

AFFICHAGE INTERNE

# Coordonnateur(trice) aux services éducatifs complémentaires

## Volet adaptation scolaire

Le Centre de services scolaire René-Lévesque est une organisation apprenante, ouverte sur son milieu, comptant plus de 1 100 membres du personnel, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la région !

Plus de 300 kilomètres longeant le littoral sud de la péninsule gaspésienne, de Cap d'Espoir jusqu'aux portes de la Matapédia, entre la baie des Chaleurs et les monts Chic-Chocs. Sur ce vaste territoire se trouvent 31 établissements scolaires, dont 20 écoles primaires, 5 écoles secondaires, 2 écoles primaires-secondaires, 3 centres de formation des adultes et 3 centres de formation professionnelle.

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste à temps plein de coordonnateur(trice) aux services éducatifs complémentaires.

<b>STATUT:</b>	<b>POSTE À TEMPS COMPLET</b>
<b>ENTRÉE EN FONCTION:</b>	<b>1er JUILLET 2026</b>
<b>HORAIRE DE TRAVAIL:</b>	<b>35 HEURES/SEMAINE</b>
<b>LIEU D'AFFECTATION:</b>	<b>CENTRE ADMINISTRATIF DE BONAVENTURE</b>

### Nature du travail:

Sous l'autorité de la direction des services éducatifs jeunes, adultes et de la formation professionnelle, la personne salariée assumera l'ensemble des fonctions requises de la coordination par la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement, et ce, pour les trois secteurs d'enseignement et de formation.

Elle devra en adéquation avec la vision de l'organisation, soit une organisation apprenante et inclusive guidée par les résultats de la recherche, démontrer des capacités à mettre en œuvre les pratiques collaboratives, le modèle de réponse à l'intervention et la culture de données.

Par conséquent, par l'actualisation du plan d'action des moyens du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), elle s'assurera, notamment pour l'atteinte des objectifs de l'enjeu 1 (une organisation adaptée à la diversité de ses élèves), en collaboration et en complémentarité avec les personnes responsables des objectifs des enjeux 2 et 3 :

- De la mobilisation, de l'accompagnement et de la supervision des professionnels dans le développement de leurs compétences;
- De la mise en œuvre des obligations légales;
- De la collaboration avec les partenaires par une approche concertée;
- De la collaboration et du soutien des directions d'établissement.

AFFICHAGE INTERNE

# Coordonnateur(trice) aux services éducatifs complémentaires Volet adaptation scolaire

## Responsabilités:

- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi des orientations et des principes découlant des encadrements locaux et nationaux pour les élèves HDAA; notamment l'application des cadres d'allocation et d'organisation des services, les programmes adaptés, les démarches d'aide à l'élève, la déclaration d'effectifs handicapés au 30 septembre, les clauses dérogatoires au régime pédagogique.
- Collaborer auprès des organismes communautaires à la mise en œuvre des différentes ententes de complémentarité;
- Soutenir le déploiement et le développement :
  - Des professionnels dédiés aux programmes de soutien et d'aide et de prévention/promotion pour les élèves HDAA
  - De pratiques de plan de services
  - De démarche de concertation/de résolution de problème en cas de situations complexes
- Déployer les modèles d'intervention efficaces pour la clientèle HDAA :
  - La RAI
  - Les communautés de pratiques pour le personnel enseignant en adaptation scolaire des écoles et des centres (orthopédagogues enseignants)

## Qualifications requises:

- Grade universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans.
- Cinq années d'expérience pertinentes.

## Traitement:

Les conditions d'emploi sont celles prévues au Règlement des cadres scolaires.  
Poste d'encadrement de classe 6 selon le plan de classification en vigueur.

[Voir les détails.](#)

Pour postuler: [dg@cssrl.gouv.qc.ca](mailto:dg@cssrl.gouv.qc.ca)

Faites parvenir votre curriculum vitae à jour accompagné d'une lettre d'intention au plus tard le 24 juin par courriel. Le Centre de services scolaire René-Lévesque se réserve le droit de faire passer des tests de connaissances et de compétences qui devront être réussis selon les exigences.